

Justificatif généré le 06/07/2022

Support de parution :



Date de parution :

06/07/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=305083>

N° d'annonce :

19401520798160-2021J00095_2022-06-29

JM2AD

Société par actions simplifiée

5 Rue de Conflans, 94220 Charenton le Pont

R.C.S. : CRETEIL 522 283 498

Activité : Comm. de détail d'ordinateurs, d'unités périph. et de Logi. en Mag. spécialisé

Tribunal de commerce de Créteil

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Jugement en date du 29 juin 2022

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Jérémy BIJJAOUI pour une durée de 6 ans.